Confédération paysanne Centre-Val de Loire
Confédération paysanne du Cher

ACTES DU FORUM
PAYSANNES, INITIATRICES DE CHANGEMENT ?
19 octobre 2023 au Subdray

FORUM

Organisé par les Confédérations paysannes du Cher et du Centre

PAYSANNES, INITIATRICES DE CHANGEMENTS ?

Jeudi 19 octobre de 17h30 à 21h

Lycée agricole du Sollier - 18570 LE SUBDRAY

PROGRAMME

1ère partie de 17h30 à 19h

Intervention de représentantes du groupe 'Femmes en milieu rural' des Civam Campagnes Vivantes (26)

Témoignages de paysannes de la Région Centre Val de Loire

Temps d'échanges avec le public

Pause apéritive

2ème partie de 19h30 à 21h

Projection du documentaire "Retour à la terre"

Temps d'échanges avec le public

Renseignements et réservations :
Confédération paysanne du Cher
02 36 40 91 57 / contact@confederationpaysanne18.fr

INTRODUCTION PAR ÉLISE COLAS
Éleveuse de brebis sans terre en agriculture biologique à Assigny, porte-parole de la Confédération paysanne du Cher

Bonsoir,

Merci à toutes et tous d'être là. Merci au Conseil régional pour l'organisation de ce forum et le lycée agricole pour leur accueil.

La femme a toujours été présente dans le monde paysan.

Son rôle était central, car c'est elle qui gérait le quotidien, les « petits » animaux, les repas et la vie de la maison. Malgré toutes ces tâches effectuées une carrière entière, jusqu'en 1980 (création d'un statut de conjoint participant aux travaux) et 1999 (statut de conjoint collaborateur), une maigre retraite l'attendait et l'attend toujours.

Cependant, parallèlement aux évolutions des statuts possibles de « femme de… », de plus en plus de femmes ont « pris les rênes » des fermes, soit en les créant ou en les reprenant seules, soit en imposant leurs choix ou leurs idées sur les fermes familiales. Elles représentent actuellement 30% des actif·ives permanent·es sur les fermes et 1/4 des chef·fes d'exploitations.

Même si cette évolution est positive, elles sont encore trop nombreuses à subir les inégalités de traitements comme des remarques sexistes, des difficultés d'accès au foncier ou des faibles représentations dans les instances. Alors qu'elles sont souvent initiatrices de plus de réflexion et de prise de recul sur le fonctionnement des fermes, il est important de maintenir une évolution positive de leur place et de la considération du milieu agricole à leur égard.

Au niveau syndical, la présence des femmes s'accroît aussi, sur les représentations et le porte-parolat, que ce soit au niveau national ou départemental.

Au sein de la Confédération paysanne du Cher, les femmes sont depuis un bon moment très présentes et actives. Mais dans une convergence des luttes contre les inégalités sociales et environnementales, être homme ou femme n'importe guère, la considération doit être égale, car l'objectif est universel.

PARTIE 1 : INTERVENTION DES CIVAM

INTERVENTION D'INÈS DE RANCOURT, PAYSANNE, CHEVRIÈRE ET POMPIÈRE, PRÉSIDENTE DU GROUPE CIVAM DROME ET SIXTINE PRIOUX, SALARIÉE DU RÉSEAU CIVAM

Introduction

Les intervenantes des CIVAM ont choisi de faire leur introduction sous forme de quizz.

➢ *L'agriculture se féminise-t-elle ?*

Réponse de la salle : Oui unanime !

Effectivement, il y a une sensation que l'agriculture se féminise, mais en réalité il y a une érosion côté féminin, côté chef·fes d'exploitation et salarié·es etc. Si on considère tous les travailleurs et travailleuses agricoles, on passe de 32 à 28 % de femmes. Il y a un délitement de l'agriculture en couple, et une femme sur 10 devient cheffe d'exploitation car son mari prend sa retraite et qu'elle récupère le statut, mais Monsieur est toujours bien présent.

⇨ Ces femmes vont aussi partir en retraite.

Rappel : les paysans sont en voie d'extinction, ils représentent un peu plus d'1,4 % de la population française.

⇨ Parmi les femmes ayant le statut de cheffe d'exploitation, 20,7 % ont plus de 60 ans, chez les hommes 12% ont plus de 60 ans.

➢ *Quelle est la part des femmes qui s'installent avant 40 ans : 64 ou 44 % ?*

44 % des femmes s'installent avant 40 ans. Il y a une importante disparité au niveau des aides, notamment sur la DJA. La part des femmes aidées est moins importante.

➢ *Quelle est part femmes dans l'enseignement agricole en 2021 : 35 ou 45 % ?*

45 % : cela est conséquent, mais il y a une grande disparité entre les filières et le niveau des études. Il y a une surreprésentation des hommes dans les diplômes professionnels et techniques, quand les femmes diplômées d'écoles d'ingénieur sont plus représentées (plus de 60 % de femmes). 55 % d'entre elles ont une formation générale supérieure quand elles s'installent, 82 % chez les femmes qui s'installent entre 40 et 49 ans. Il y a une question de légitimité et de reconnaissance par le diplôme.

➢ *Quelle est la part des femmes sans statut dans la population active agricole : 10 ou 20 % ?*

20 % : 132 000 femmes sans aucune reconnaissance statutaire travaillent dans le secteur agricole. Cela induit une précarité sociale et économique, alors qu'elles jouent un rôle important dans les fermes. Le statut de conjointe-collaboratrice instauré en 1999 a fait baisser ce chiffre.

De plus, une baisse franche est observée depuis 10 ans. On est moins mobilisé sur l'installation. Par ailleurs, le statut de conjoint-collaborateur est limité à 5 ans. Cela pose question : que se passe-t-il après ? Les femmes avec ce statut en choisissent-elles un autre après 5 ans ?
Une rencontre a eu lieu vers Roquefort, pour la diffusion du film documentaire « Les Croquantes ». A cette occasion étaient présents le maire du village, qui est une femme encore sous statut de conjointe-collaboratrice, sur la ferme gérée par son mari et son fils. Elle perdra son statut l'an prochain, elle continuera à travailler mais n'aura plus de statut.

Les femmes dans les CIVAM

En région Centre-Val de Loire, les CIVAM fêtent leurs 60 ans. Dans les années 1960, les lettres « AM » signifiaient « arts ménagers ». En effet, pendant l'exode rural, les femmes cherchent à quitter le milieu rural. Cela peut poser un problème dans les campagnes et la solution envisagée est d'amener de la modernité. Les CIVAM ont ainsi proposé des formations à ces femmes, afin qu'elles deviennent de bonnes ménagères, avec le confort moderne tel que le lave-linge ou la cocotte-minute.

Puis la modernisation s'accélère avec le machinisme, sans les femmes. A partir de 1970, des formations à la gestion et à la compréhension de l'administratif sont proposées aux femmes. Leur fonction est reconnue dans les fermes. Dès lors, avec d'autres structures, un travail est fait sur l'évolution des statuts agricoles dans les années 1890.

Depuis les années 2000, des dynamiques avec des groupes non-mixtes émergent. Aujourd'hui environ 15 groupes de femmes en non-mixité choisie existent et rassemblent entre 150 et 200 femmes. Dans la Drôme, la diffusion des Croquantes a eu lieu à trois reprises. Depuis un groupe de femmes s'est monté, 120 mails de femmes qui vivent dans le monde rural ont été collectés. Une formation entre femmes sur la mécanique s'est également tenue, c'était super.

Le réseau Civam et les questions de genre en agriculture

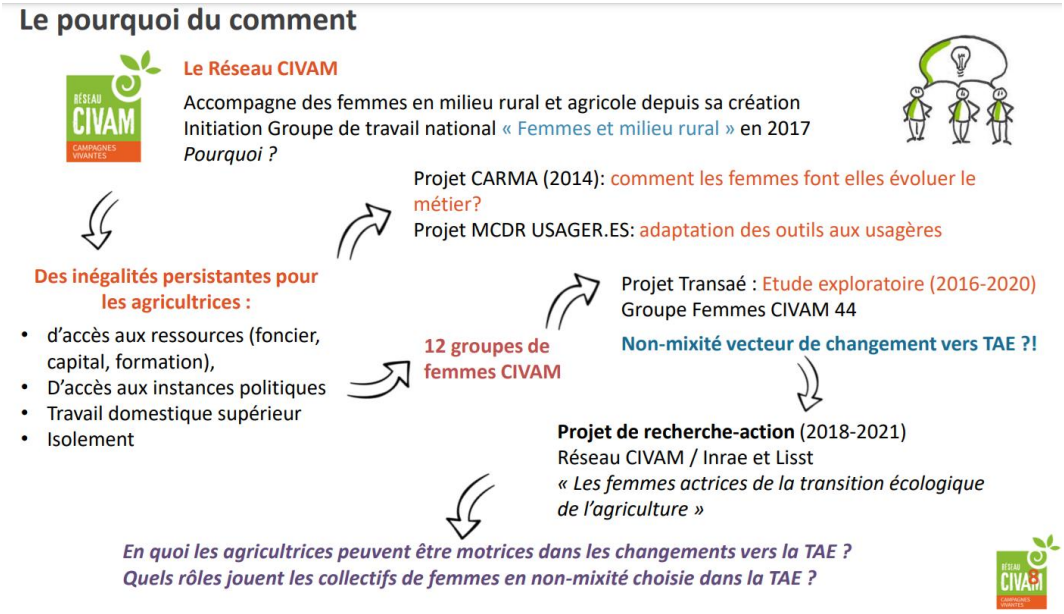

Plusieurs projets ont été menés.

2014 - L'étude CARMA (contribution des agricultrices au renouvellements des métiers agricoles)

Cette étude a regroupé 9 structures qui cherchaient à comprendre comment les agricultrices amènent des évolutions de pratiques et comment les accompagner pour les aider. 27 femmes ont été rencontrées. Dans les témoignages recueillis, les mots utilisés montrent ce que les femmes amènent dans les fermes.

l'agriculture biologique

transformation

diversification

lien en dehors de l'exploitation

marchés de proximité

d'hébergements touristiques

vivable

articulation entre les différentes sphères de vie

nouvelles compétences

activités de loisirs

L'étude CARMA (Contribution des Agricultrices au Renouvellement des Métiers Agricole)

proposer des alternatives

projet de vie, projet de famille

Sortir du conventionnel

projet à taille humaine

recherche de qualité

Maîtriser le temps

préserver la famille

Approche globale.

se moderniser sans s'endetter

Rapport à l'animal/ liens au vivant

diminuer la charge physique - pénibilité

Activités complémentaires

A ne pas être essentialiste

Attention à tout essentialisme : ces idées et ces comportements ne sont pas liés au fait d'être une femme, ils ne sont pas innés, c'est la société qui amène les femmes à avoir ces réflexions. Ce n'est pas parce qu'on est une femme qu'on a un rapport particulier à l'animal, c'est la société qui détermine ces comportements chez les femmes.

2018-2021 : Projet UsageR.E.s

Ce projet regroupait des usagères quotidiennes d'outils, en deux groupes comptant respectivement 35 et 44 femmes. Elles ont travaillé à la création d'outils pour leur permettre d'améliorer leur travail, comme par exemple un chariot pour petits fruits ou un chariot à piquets de clôture. Il est essentiel de travailler à ces améliorations pour l'ergonomie. Les participantes ont pu partager les problématiques auxquelles elles sont confrontées au quotidien et ont essayé d'y répondre ensemble avec les outils qu'elles ont entièrement conçus et fabriqués. Ces outils ont également servi à des hommes.

Le groupe femmes 44 : une dynamique collective témoignant d'une émancipation des agricultrices

Au sein du CIVAM 44, les femmes ayant cherché à faire des changements sur leur ferme se sont rassemblées. Accompagnées de chercheurs, un cadre d'analyse s'est défini : pour l'association, contribuer à l'égalité hommes-femmes fait partie de la transition écologique et le genre est une construction sociale, ce sont les injonctions culturelles qui entraînent des différences.

Les objectifs du groupe ont évolué selon la chronologie ci-dessous.

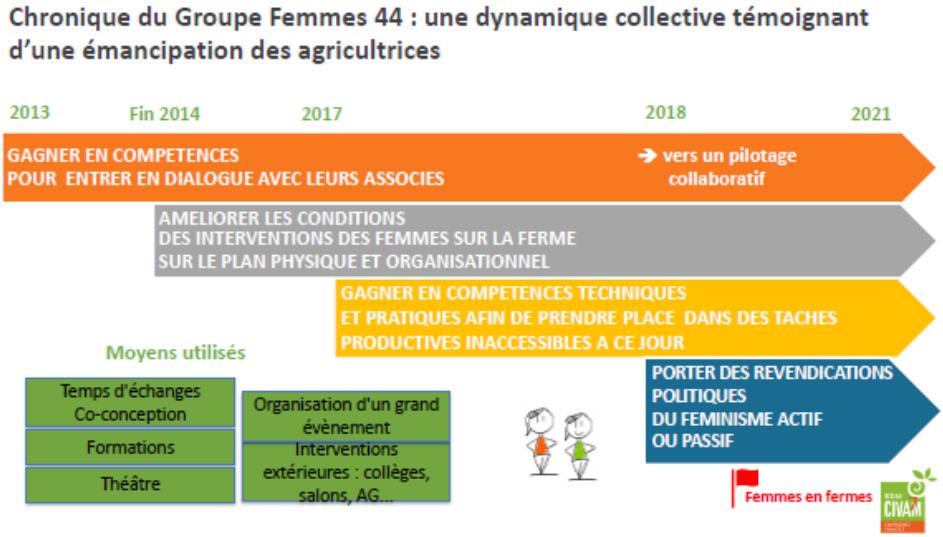

Des entretiens approfondis ont été menés avec 5 de ces femmes. On constate que les groupes en non-mixité participent à l'*empowerment* des femmes, qui prend différentes formes :

- « le pouvoir avec » : le groupe devient l'espace-ressource, le réseau social permettant l'émancipation sociale au-delà du groupe, des amitiés, de l'entraide professionnelle.
- « le pouvoir intérieur » : il est de l'ordre de la réflexivité (prise de conscience de genre, prise de conscience écologique, prise de recul) et de bénéfices psycho-sociaux (se sentir soutenue, déculpabiliser, avoir une meilleure estime de soi...).
- « le pouvoir de » : agir au niveau personnel (s'affirmer, donner son opinion, faire des activités pour soi), mais aussi agir au niveau professionnel par des formations, en modifiant son organisation, en remettant en question sa façon de travailler.

Il y a donc un réel effet de changement et de transition initié par ces femmes.

Les groupes portent également des actions pour la transition agro-écologique sur leur territoire : elles témoignent, sensibilisent leur entourage, participent à des débats dans des instances politiques, créent des espaces de dialogue entre différents groupes sociaux…

Quelles sont les motivations au changement ?

Le *care,* mot anglais qui désigne le fait de prendre soin, est au centre des motivations au changement de ces femmes. C'est une qualité apprise et portée par les femmes : prendre soin d'elles-mêmes et de leur mari, des animaux, de la ferme, du ménage, en cherchant un système plus économe et plus rentable, notamment sur le plan économique. Les motivations toutes tournaient autour de ce *care,* mais c'est de l'ordre du social. Il ne doit pas être porté uniquement par les femmes. Contribuer à la transition ne doit pas être une injonction portée par les femmes.

Les femmes dans les groupes cités précédemment ont tendance à reprendre confiance en elles, à travailler sur le mal-être parfois lié au patriarcat, le besoin de se ré-estimer, notamment à travers des formations pour changer de façon de faire, de réagir à certains comportements… Leurs actions collectives sur le territoire

permettent une émancipation, une sensibilisation à l'écologie… C'est donc un levier pour faire bouger les lignes et changer l'asymétrie de pouvoir entre hommes et femmes.

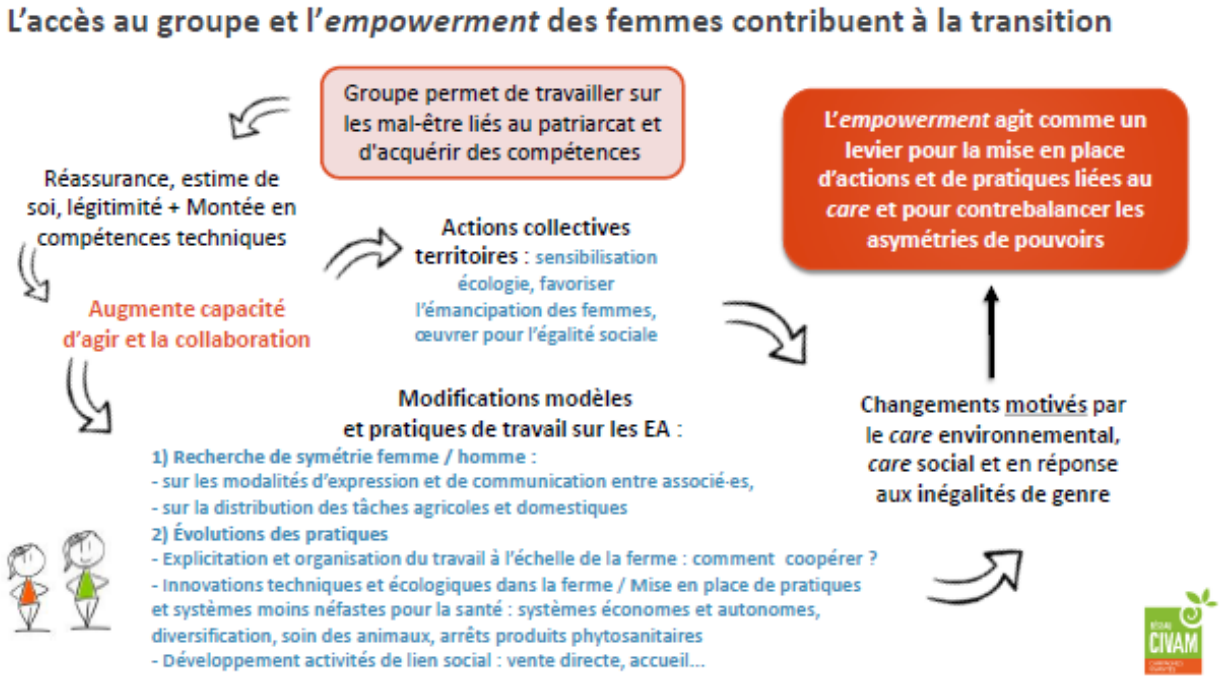

Elles ont ensuite ressenti le besoin de mettre ça sur papier et de le crier haut et fort. A plusieurs, elles ont rédigé un plaidoyer intitulé « Dégenrons le monde agricole et rural ! ». 3 vidéos ont également été réalisées au sein du réseau CIVAM pour valoriser le travail des femmes. Elles sont disponibles aux liens suivants :

- Valoriser et visibiliser le travail des femmes rurales
- Faciliter l'accès aux métiers techniques
- Non-mixité choisie : espace d'éducation populaire

PARTIE 2 : TEMOIGNAGES DE PAYSANNES

Anaïs, maraîchère dans le sud du Cher, est d'abord passé par la CIAP (Coopérative d'installation en agriculture paysanne), grâce à laquelle elle a pu tester son projet pendant 3 ans. Elle a ensuite eu des jumeaux et s'est réellement installée fin 2021. Au cours des 3 ans passés à la CIAP, son compagnon a décidé de s'installer aussi. Il est conjoint collaborateur et elle est cheffe d'exploitation. En termes de surfaces de travail, ielles ont des légumes en plein champ, des serres, un verger, des champs de céréales pour le pain et une ouverture de camping à la ferme prévue pour l'an prochain.
Anaïs ne souhaitait plus être salariée, ne plus avoir à faire ce qu'on lui demandait. Elle a voulu s'installer pour travailler à sa façon. Pour elle, il est naturel de travailler en bio, ayant initialement suivi une formation professionnelle de protection de la nature. Elle a planté beaucoup de haies, a fait creuser une mare pour la biodiversité. Elle essaye de réduire au maximum l'usage du plastique. En somme, elle essaye de faire au mieux pour sa ferme.

Amandine, céréalière installée en Eure-et-Loir, a repris une ferme en conventionnel qui appartenait à ses grands-parents. Elle ne se destinait pas à l'agriculture, son père ne faisait pas en sorte de les intéresser avec ses frères et sœurs, au contraire. En 2015, Amandine perd sa grand-mère et son travail de l'époque est source de stress. Son médecin l'arrête, elle réfléchit, elle négocie une rupture conventionnelle et annonce à son père qu'elle va faire un BPREA. Il ne l'a pas crue. Amandine a donc suivi un cycle d'1 an en formation adulte. Pour ses stages, elle a étudié la ferme de son père, qui faisait tout faire à façon, par dégoût de son métier. Au moment de la transmission, Amandine veut tout changer. Avec son père, ils convertissent la ferme en bio de 2017 à 2022. Les relations ne sont pas toujours faciles.
Elle a de nombreuses réflexions sur le sol. Le label bio ne rime pas toujours avec agroécologie, quand on travaille trop son sol. Elle ne voulait pas utiliser la chimie, c'était une évidence. Son grand-père a eu parkinson, reconnu comme maladie professionnelle. Amandine a cherché à se former, améliorer ses pratiques, acheter le matériel adapté. La ferme s'étale sur 150ha, répartis sur de très grandes parcelles. Elle a divisé ses parcelles, ce qui n'a pas plu à l'entrepreneur qui venait moissonner ses champs. Elle a également semé des bandes fleuries, en multi-espèces. Elle a aussi un projet de plantation de haies. Elle est triste d'avoir si peu d'eau et de travailler dans la poussière. S'adapter au changement de climat est un réel défi.

Elise, éleveuse bergère, est installée avec sa femme sur une ferme en élevage pastoral de chèvres et brebis. Elle est en déplacement avec ses chiens toute l'année. Elise est propriétaire de très peu de surfaces, donc les troupeaux sont très mobiles.
Elle a longtemps hésité avant de s'installer. Sa famille a été confrontée au suicide agricole, donc l'objectif est que personne ne s'installe, car c'est trop risqué. C'est prendre beaucoup de responsabilités d'avoir une ferme et cela nécessite d'assurer après l'installation. Elise est passée par un espace-test en Ile-de-France avec son troupeau. Elle s'est occupée de 80 brebis pendant trois ans. Puis elle s'est tournée vers le Val de Loire, pour des raisons personnelles. Mon installation s'est faite en 2014. Elle avait trouvé une harmonie, sans terre, elle ne devait rendre de compte à personne, si ce n'est de bien s'occuper de ses bêtes. Puis elle a grandi. Elle n'a pas le label bio, car les brebis pâturent dans des espaces tellement diversifiés que d'un point de vue administratif notamment, ce serait trop compliqué. La plupart des parcelles se situe sur les bords de Loire, 1/4 des parcelles lui est prêté. Le couple travaille avec des AMAP qui leur font confiance.

ECHANGES AVEC LE PUBLIC

Question : Dans la Beauce, vous êtes entourée de gens dans les grandes cultures, avec des méthodes très productives.

Amandine : Je suis entourée de productions en conventionnel, et aussi de conventionnels en agriculture de conservation des sols.

Q : C'est l'image de la Beauce qu'on a, même si ça évolue.

Amandine : Ma ferme est dans le Thymerais. Je n'ai pas les terres de Beauce et je n'ai pas d'irrigation. Je dérange mes voisins avec mon modèle de ferme et mes pratiques. C'est un peu dur. Dernièrement, des agriculteurs voisins ont abîmé mes bandes fleuries, ils considèrent que c'est de la jachère, ils roulent dessus. En plus, j'ai commencé le non-labour, donc on me regarde de travers. Des rumeurs me sont parvenues deux fois en trois ans, disant que j'allais arrêter mon activité.
Dans un département très FNSEA, je me suis immédiatement engagée à la Confédération paysanne. Mon nom était sur la liste des élections professionnelles, je me suis affichée dans un syndicat minoritaire. C'est du bon sens pour moi, mais ça dérange. Je fais partie d'un GIEE, mais je n'ai pas été conviée à la journée de la transition agricole dans mon département, car le GIEE est porté par une ADEAR. Cela dérangeait le président et le directeur de la chambre d'agriculture. L'ADEAR est une association de développement agricole qui promeut l'agriculture paysanne, aide à l'installation-transmission et au changement de pratiques par l'accompagnement des agriculteurs et agricultrices. Moi j'étais novice pour changer le système chez mon père, un accompagnement est vraiment important.

Q : Quelle est la réaction de votre père par rapport à votre installation ?

Amandine : Aujourd'hui ça va beaucoup mieux, parce qu'il a déménagé. Il reste inquiet et quand il m'appelle, c'est pour parler de mes chardons. Il est quand même fier, dans une certaine mesure, que cette ferme soit en bio.

Q : Pourquoi le statut de conjoint-collaborateur ne dure que 5 ans ?

Amandine : Ce n'est pas terrible comme statut.

Anaïs : C'est une décision prise l'an dernier par la MSA.

Inès : Au départ, ce statut a été créé dans le but d'être évolutif et que les gens ne restent pas avec ce statut, qu'ils en choisissent un meilleur après, comme celui de salarié, exploitant ou autre. J'ai été conjointe-collaboratrice pendant 10 ans, sur la ferme de mon ex-mari, puis j'ai crié haut et fort que c'était injuste. En montant un GAEC, tout le monde disait que financièrement ce statut n'était pas viable. Mon mari n'a jamais accepté d'être conjoint collaborateur. Il m'a proposé d'être salariée, j'ai refusé car je menais la ferme avec lui.
Puis nous avons monté un GAEC et ça a tout changé. A partir du moment où j'ai eu un statut de co-exploitante, j'ai regardé des films, lu des BD et j'ai commencé à travailler sur des ateliers de production qui m'intéressaient. A l'heure actuelle, nous sommes en train de nous séparer, je vais sûrement quitter la ferme. Les terres, le bâtiment appartiennent à mon ex-mari, c'était la ferme de sa famille. En revanche, je mets un point d'honneur à quitter la ferme et que, malgré mon départ, tout ce que j'ai mis en place résiste et persiste (le pastoralisme, la viande de chèvre...).

Témoignage du public : Je m'appelle Céline, je suis maraîchère depuis 10 ans avec mon mari. Je le considère comme un homme savant. Il a fait des études, il sait très bien s'exprimer. J'ai appris mon métier sur le tas, je suis très manuelle. Je suis devenue une excellente maraîchère, mais un problème s'est posé : je suis plus douée que lui dans mon métier, on arrive à un point où je ne supporte plus qu'il se croie connaisseur et qu'il me considère comme une ignorante. Quand on ose se dire à soi-même que l'on vaut autant que l'homme sur la ferme, comment faire pour que ce soit reconnu ? Il est sûrement très difficile pour les hommes d'avoir grandi avec ce patriarcat et c'est encore peu accepté que l'autre, en face, en sache autant. Comment gérer l'égo de l'homme en tant que femme ?

Inès : Dans mon cas, lorsque nous avons monté le GAEC, je me suis rendu compte qu'il fallait tout reposer sur la table. Mon mari disait que ça ne changerait rien, mais je n'étais pas d'accord. Il y a beaucoup de points de vigilance que je n'ai pas identifié au moment du montage. Je n'ai pas trouvé d'accompagnement lors du changement de statut. J'ai seulement reçu des conseils juridiques, mais pas au changement de situation dans les faits. Des diagnostics ont été faits, ils auraient pu amener à ces discussions. Je suis d'accord, je le plains ton mari, je n'aimerais pas être dans sa situation, ce n'est pas simple. Ce n'est pas sa culture. Mon ex-mari m'a dit avoir essayé de se déconstruire sans y parvenir. On ne lui a pas appris. Comme pleins d'autres choses, notamment s'occuper de ses enfants. Je travaillais toujours avec mes enfants, ce qui était pesant, mais génial également.

Témoignage du public : A titre informatif, les femmes ne représentent que 4,2 % des personnes qui détiennent des titres fonciers et ça aussi c'est un problème patriarcal. Ce sujet est à mettre sur la table. Les héritages donnent beaucoup plus de terres aux hommes, les enfants filles en héritent moins. Il faut nous dire qu'en tant que femmes, nous méritons autant d'obtenir du foncier que les hommes.

Q : Élise, vous êtes bergère sans terre, vous transhumez beaucoup. Est-ce une pratique très répandue ?

Élise : C'est très fréquent dans le sud-est de la France, mais pas en région Centre. Ce n'est pas saisonnier dans le sud, beaucoup d'élevages sont tout le temps en pastoralisme. Dans les faits, il est difficile d'avoir une production agricole dans le sud-est, à part élever des brebis. Ça se développe sur le Val de Loire depuis une quinzaine d'années, notamment avec le système Natura 2000. Des financements sont donnés aux gestionnaires d'espaces naturels pour la protection de la biodiversité et le défrichement du Val de Loire. Pour que l'eau puisse s'étaler et profiter à la biodiversité, il faut que les espaces en bordure d'eau soient défrichés. Des éleveurs ont donc été rémunérés pour défricher les berges. Puis les fonds de financement se sont taris. Des éleveurs ont ainsi pu passer les bords de cours d'eau en terres agricoles avec autorisation d'occupation temporaire. Ils louent les terres à l'État et par ce moyen, ont accès à des primes PAC. La fréquentation des bords de Loire se réduit.

J'ai toujours accès à des espaces pour faire paître mes brebis, presque trop car je fais également du pâturage de couverts et de prairies pendant l'hiver, pour qu'elles reprennent plus tard leur pousse et produisent un meilleur foin. Je fais le nettoyage de vignes bio etc. c'est presque trop, je bouge vraiment beaucoup. Je fais de la viande et du fromage.

Q : Comment se fait la gestion de la traite ?

Elise : On trait en transhumant, à la main. Les chèvres sont dociles, elles attendent, tandis que les brebis sont habituées à la caisse à traire. Pour la transformation fromagère, nous avons un laboratoire sur la ferme. J'essaie de faire pâturer les laitières au plus proche de la ferme. Maintenant j'ai une maison, un bâtiment.

Q : Et pour la commercialisation ?

Elise : Nous vendons sur un marché et je livre en AMAP sur l'Ile-de-France.

Q : Ne serait-ce pas parce que vous êtes moins formatée, ou moins à porter une histoire familiale agricole, que vous êtes plus initiatrices de changement ?

Elise : Je ne suis pas formatée, mais fille de paysan. Cependant, je n'ai pas repris sa ferme. Papa était un cultivateur conventionnel, qui a fini maraîcher bio en AMAP. Il a créé la couveuse par laquelle je suis passée pour monter mon projet. J'ai reçu cette ouverture d'esprit grâce à lui. Donc je ne suis pas formatée alors que je suis issue d'une famille de paysans.

Inès : Mon laboratoire sociologique, c'était sur la ferme, à m'occuper des enfants. Les interventions avec les pompiers étaient mes bouffées d'air. Je suis la dernière femme parmi les pompiers de mon village. Il y a une majorité d'agriculteurs autour de moi, souvent en conventionnel. Les chefs pompiers qui sont fils/petit-fils d'agriculteurs disaient que c'était lourd pour eux de porter cela. Quand ils ont repris des exploitations agricoles, ils ont pris des prêts conséquents et affirment qu'ils n'ont pas eu le choix. L'un d'entre eux a fait évoluer ce discours, notamment grâce à sa femme qui n'était pas issue du milieu agricole. Tous ont ces questionnements régulièrement, il s'agit d'un métier difficile, notamment avec le changement climatique, la réintroduction du loup, l'utilisation et la régulation des produits phytosanitaires… Le tout dans une société de loisirs dont on ne profite pas. Mais leur chance est de gagner un peu plus d'argent, car ils ont hérité de tout ce que leur famille a accumulé.

Q : Vous sentez-vous plus libres ?

Témoignage du public : Un de mes cousins était commercial puis il a voulu suivre les traces de son père. Je me demande si c'est pas également dû au milieu dans lequel il a grandi (lycée agricole, copains dont la ferme était dans le même système).

Elise : J'ai souvent besoin de me redire que ce que je fais, c'est bien. Je trouve ça aussi à la Conf', dans certains groupes, qui ne remettent pas en cause ce que je fais.

Anaïs : Pour ma part, je n'ai pas de parents agriculteurs, mais j'ai effectué toutes mes études dans le secteur agricole. Mon compagnon était dans cette idée d'autonomie, d'auto-production, moi j'étais plus productiviste. Il est compliqué d'allier ses convictions et la rentabilité de sa ferme. Si on veut vivre, on est parfois obligé de mettre ses convictions de côté. On essaie de changer, de faire au plus près de nos convictions, mais ce n'est pas toujours rentable.

Témoignage du public : Je suis professeur d'agronomie au lycée depuis 1989. J'ai vu beaucoup de femmes élèves, souvent sources d'innovation, des jeunes filles performantes, qui ont su bousculer les classes de garçons. On avait une ancienne élève qui s'était installée. Je m'en suis souvent servi dans les premières approches de nos classes, comme exemple d'installation. Il n'y a jamais eu de réflexion sexiste quand les classes, majoritairement constituées de garçons, allaient sur son exploitation.
C'est aussi un enseignement à distance, il y a beaucoup d'élèves femmes, certainement des conjointes qui souhaitent accéder à un statut. A chaque fois je suis étonnée par la performance technique des candidates. Je vous encourage à prendre confiance. Vous êtes égales, même parfois plus douée que certains hommes.

PROJECTION

Projection du film « Retour à la terre », documentaire réalisé par Alexandra Riguet en 2018.

Résumé

A l'heure où le monde bascule, de jeunes agricultrices anticipent les grands changements de notre société. Amandine Dupuy, Cécile Domergue, Justine Vigne, Amélie Astoury sont agricultrices, viticultrices, elles font partie de la jeunesse qui a décidé que l'on peut changer notre manière de vivre sur cette planète.

C'est un acte courageux dans un espace agricole où le nombre d'exploitations a été divisé par quatre : aujourd'hui on en compte 451 000. En cinquante ans, la France a perdu trois millions d'agriculteur·rices. Ils étaient 4 millions dans les années 1960, aujourd'hui, ils ne sont plus que 900 000.

En dépit des alertes et des aléas climatiques, du mal-être du monde agricole, elles ont décidé de revenir sur les terres de leurs parents. Certaines veulent abandonner le recours à la chimie, quitter une agriculture "conventionnelle" afin de revenir vers des pratiques plus respectueuses de la terre. Elles se confrontent parfois aux tempéraments forts de leurs parents qui se sentent bousculés dans leurs habitudes. Ces femmes incarnent la nouvelle génération prête à changer les pratiques de leurs parents pour prendre soin de notre terre. Elles nous parlent de la manière dont nous voulons nous nourrir et dont nous voulons vivre.

Dans un village de 350 habitants, dans la Beauce, le grenier à blé de la France, connu pour ses traitements chimiques, **Amandine Dupuy**, 36 ans, s'apprête à reprendre les rênes d'une exploitation familiale de 150 hectares. C'est une pionnière dans cette région où seules 3% des terres sont en bio. Elle a fait ce que Pierre-Yves, son père, n'avait jamais osé faire, pris dans l'engrenage de l'agriculture intensive. Il l'accompagne dans ce projet de reconversion, mais leurs caractères tempétueux se heurtent, parfois jusqu'au bord de la rupture. Au risque de mettre en péril la pérennité de la ferme.

Amélie Astury, 30 ans, a décidé de réaliser un rêve qui la tient depuis qu'elle a 18 ans : aller vivre au fin fond de l'Ariège et devenir paysanne dans la ferme qu'Alice, sa grand-mère de 92 ans, n'a jamais quitté. Sa détermination et son bon sens paysan déjà affirmés donnent envie de croire à son projet : faire pousser un verger bio sur les 23 hectares qui s'étendent autour de la ferme. Alain, son père, cadre commercial à Toulouse, est inquiet pour elle : il a trop vu ses parents souffrir au travail. Elle doit se battre pour le convaincre de lui mettre les terres à disposition, car elle ne pourra rien faire sans son soutien.

Dans la région d'Avignon, ce n'est qu'au bout de 10 ans de pratique agricole que **Justine Vigne** a pu réaliser son rêve de devenir vigneronne sur les terres de son père, Marc, qui a encore des doutes sur sa capacité "à devenir paysanne". Car il fait partie de cette génération qui considère que la terre est un sacerdoce, on doit tout lui sacrifier… Le duo évolue avec un mélange de tendresse et d'échanges bougons. Un duo étonnant : Justine, l'hédoniste qui élève son vin en amphore et Marc, l'agriculteur qui a une vision dure et austère du métier.

De plus en plus de jeunes femmes se lancent dans le vin. Mais une femme qui reprend une exploitation viticole tenue par sa mère, c'est plus rare. Au pied de la montagne noire, dans un paradis perché au milieu de 12 hectares de cépages ancestraux rares, vivent deux vigneronnes, la mère et la fille, **Patricia et Cécile Domergue**. Depuis 4 ans, elles travaillent ensemble. Cécile est née ici, elle va bientôt diriger le domaine, car Patricia va prendre sa retraite. Mais Patricia réfléchit à la manière dont la succession de ce patrimoine prestigieux doit s'organiser sans léser Virginie, sa fille aînée qui ne vit pas sur le domaine.

Echanges avec le public, en présence d'Amandine Dupuy

Amandine : Les années 2017-2020 étaient difficiles, notamment avec le harcèlement moral de mon père. Il était compliqué d'entendre tous les jours que je ne faisais pas bien mon travail. Mon père a eu des difficultés de confiance en lui et ça s'est répercuté sur ses enfants. Il n'était pas prêt à être père, ce qui a eu des impacts sur notre relation. Le film a été réalisé courant 2019 et est paru en 2020. Or, en 2019 c'était difficile financièrement à cause du retard dans les aides bio. Avec l'EARL, mon père n'a pas compris le fonctionnement du compte courant associé de la société, il se payait moins que moi, mais ça a entraîné un emprunt pour les comptes courants associés. Je n'avais pas les moyens d'acheter la ferme, donc il a séparé la ferme en deux. J'ai des emprunts jusqu'en 2029 et elle se posera la question en 2030 si elle continue ou pas.

Q : Dans le film, on ne parle pas du 2ème parent.

Amandine : Je ne sais pas pourquoi ce choix de la réalisatrice. Il y a eu la séparation de mes parents lorsque j'étais au lycée. La réalisatrice souhaitait faire le lien entre la transmission parent-paysan/enfant. Dans le documentaire, la transmission entre mère et fille a été plus facile. Amélie, elle, n'a pas pu s'installer à cause de son père, et sa maman n'a pas été aidante.

Q : Le moment où tu attends la pluie, en bio dans la Beauce. Est-il intéressant de faire du maïs sans irrigation ? Quelles céréales produis-tu ?

Amandine : Il y a beaucoup de forage en Beauce, car la nappe est peu profonde. Mais dans mon coin, c'est difficile car il n'y a pas d'eau. 2022 c'était ma dernière année de maïs, même si la plante est intéressante agronomiquement. Il y a aussi du tournesol, mais j'ai eu une mauvaise récolte. Je cultive du sorgho, le sarrasin a été contaminé par une molécule d'herbicide, le prosulfocarbe. Je n'ai pas pu le commercialiser, ce n'est bon que pour les méthaniseurs. J'ai donc attaqué l'État, je suis une des rares agricultrices à le faire, c'est parti à Orléans. C'est terrible à vivre car il y a des cultures que je ne peux plus faire, et la personne qui faisait la moisson ne veut plus venir faire ma récolte, donc ça complique l'assolement.

Q : Cultives-tu toujours les mêmes surfaces ?

Amandine : J'ai 148 ha cultivés, il y a une diminution de ma part en luzerne. J'emploie un jeune du village à mi-temps, c'est nécessaire dans les périodes de pics de travail. Mon père est parti à la retraite et il a dit qu'il m'aiderait, mais il est finalement parti, donc heureusement que j'ai pu compter sur des soutiens.